

Le mois de janvier 2014 est l'occasion pour l'ESMA de peaufiner ses textes en prévision du démarrage du reporting et de la future compensation des produits dérivés OTC. Dans le même temps, les contreparties se préparent au démarrage du reporting et pourront utiliser dans ce cadre la liste des champs commentée par la FOA..

Parutions officielles :

- **07/01/2014** : LCH.Clearnet publie un [nouveau document](#) décrivant les prestations délivrées à ses adhérents (clearing member) en matière de collatéral dans le cadre EMIR. Son contenu souligne les effets d'EMIR en matière de :
 - structure de comptes ;
 - processus de couverture des garanties requises ;
 - méthodes d'instruction des mouvements et de consultation des bilans de collatéral dans le système de gestion (Collateral Management System) ;
 - modification de la manière dont le reporting est effectuée aux adhérents.

- **09/01/2014** : dans la foulée, la Futures and Options Association (FOA) britannique [publie](#) : :
 - Un résumé de ses travaux concernant l'obligation de rapport ; et
 - Une liste commentée des champs utilisés dans les rapports effectués.

- **13/01/2014** : l'ISDA et la FOA publient [l'accord de délégation de reporting dans le cadre EMIR](#) (ISDA/FOA EMIR Reporting Delegation Agreement). Comme le précise l'ISDA dans son communiqué de presse, les membres de marché peuvent utiliser ce contrat pour déléguer le reporting de leurs transactions à un tiers.

Il prévoit dans ses annexes :

 - la définition précise des transactions éligibles ;
 - la liste des champs fixes utilisés dans les rapports EMIR ;
 - les provisions opérationnelles spécifiques.

- **24/01/2014**
 - Suite à la consultation initiée le 18 octobre 2013, l'ESMA publie la synthèse des réponses obtenues dans un rapport final ([ESMA's Technical Advice to the Commission on procedural rules to impose fines and periodic penalty payments to Trade Repositories](#)) concernant les procédures de sanction des registres centraux. Toutes les propositions majeures faites par l'ESMA ont été appuyées par les établissements ayant répondu. Le document rappelle en annexe les conseils formulés par l'ESMA.; et

Les 3 points à retenir

1. Le modèle d'accord de délégation publié en commun par l'ISDA et la FOA ;
2. La liste commentée des champs de reporting publiée par la FOA ;
3. La mise à jour du processus de gestion du collatéral de LCH.Clearnet.

- L'ESMA publie un supplément au rapport final (ESMA/2013/1158 du 1er septembre 2013) sur l'équivalence réglementaire vis-à-vis du Japon. Après avoir été informé qu'aucun TR Japonais ne demanderait à être agréé, l'ESMA souhaitait préciser les conditions d'équivalence du régime réglementaire Japonais des chambres de compensation (CCP) de matières premières et de reconnaissance de ces CCP (en qualité de CCP de pays tiers).

Et l'ESMA de conclure que le cadre légal japonais de ces chambres de compensation est suffisant, sous certaines conditions, pour que soit établie une équivalence.

Parus sur le Net :

Trade Repository

09/01/2014 : GRC partners collabore avec le trade repository (TR) REGIS-TR (fondé par Clearstream et Iberclear) pour offrir des [solutions de reporting EMIR](#) aux contreparties "buyside" et aux entreprises.

14/01/2014 : SWIFT facilite le reporting dans le cadre EMIR. [Plusieurs articles du début d'année](#) rappellent à ses clients qu'ils peuvent utiliser les services FINinform ou FileAct.

16/01/2014 : Les autorités de tutelles nationales n'ont pas toutes fixées des [sanctions pécuniaires identiques](#) en cas de non respect de l'obligation de reporting dans le cadre EMIR. Celles-ci peuvent varier de 2500 € à 5 000 000 €.

17/01/2014 : La [commission européenne et la Financial Conduct Authority \(FCA\) du Royaume Uni](#) n'ont pas encore résolu leur désaccord quant à l'obligation de reporting des produits dérivés OTC de change.

Compensation centrale

28/01/2014 : EMIR posant de [nouvelles contraintes de collatéral sur les produits dérivés OTC](#), les chambres de compensation européennes ont revu leurs modèles de valorisation.